



## ANNEXE 1 /

# ORIENTATIONS STRATEGIQUES

## 5 AXES - 19 SOUS-AXES

### Sous une vision globale du projet politique de mandat 2020-2026...

*Evian-les-Bains, au fil de l'eau, à cœur et en cœur, à l'horizon 2030 et au-delà.*

Evian-les-Bains, ville thermale et touristique, représente une entité économique et commerciale structurante au cœur de la CCPEVA. En cours d'actualisation, la ville d'Evian souhaite avant tout préserver son image mêlant tradition, modernité et innovations.

Dans ce contexte, elle ambitionne de devenir une ville pilote par la mise en œuvre d'une politique territoriale durable et participative. En adoptant une démarche multi-scalaire, transversale, partenariale et d'évaluation, elle multiplie les interconnexions pour répondre des enjeux sociaux et environnementaux de transition économique, écologique, démographique et numérique.

Le projet de mandat 2020-2026 est une vision d'Evian-les-Bains à l'horizon 2030 et bien au-delà. Les réflexions menées sont celles de l'avenir d'une "Petite Ville" grandissante de façon soutenable et inclusive, au profit du bien-être de ses habitants et de son rayonnement.

### ...et un chapeau global des 8 DEFIS (17ODD),

1. Une ville tournée vers le développement durable : citoyenne, solidaire et inclusive
2. Une ville durable engagée pour le climat
3. Une ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité
4. Une ville responsable qui encourage une production et une consommation sur la base de critères sociaux et environnementaux
5. Une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants et générations futures
6. Une ville résiliente favorisant le maintien d'une agriculture locale au bénéfice d'une alimentation de qualité
7. Une ville de patrimoine et de culture
8. Une ville attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international

**...les 5 orientations et 19 sous-axes ont été hiérarchisés selon les stratégies adoptées par la collectivité pour mettre en œuvre son projet global de d'Opération de Revitalisation de Territoire.**

**Les axes et sous-axes restent cependant tous transversaux.**



## **1. Pilotage et gouvernance des politiques publiques : engagement d'une démarche coopérative en réponse aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**

- 1.1 Animation du projet territorial et gouvernance participative par des actions de concertation - participation – sensibilisation envers l'ensemble des acteurs,
  - 1.2 Soutien et partenariats multiples à l'interne (accompagnement dans l'évolution des pratiques ODD, financements, échanges et mutualisation avec l'intercommunalité...),
  - 1.3 Impulsions de solutions et partenariats exemplaires.
- 

## **2. Renforcement de l'identité et de l'attractivité de la ville en faveur de son rayonnement intercommunal, national et international**

- 2.1 Revalorisation, rénovation du parc ancien (bâti et sites emblématiques) en faveur de projets innovants (cadre ORT),
  - 2.2 Préservation et valorisation des ressources et atouts existants (patrimoine architectural et naturel)
  - 2.3 Programmation urbaine favorable à la mutualisation, la multi-vocation et la flexibilité des aménagements,
  - 2.4 Stratégie culturelle de diffusion, de promotion, et de valorisation de toutes les formes d'art pour tous les publics,
  - 2.5 Stratégie d'attractivité touristique en lien avec la stratégie marketing globale de l'Office de Tourisme d'Evian.
- 

## **3. Revitalisation et redynamisation commerciale du centre-ville**

- 3.1 Déployer une gouvernance et une animation du centre-ville regroupant l'ensemble des parties prenantes et favorisant des démarches collectives,
  - 3.2 Répondre simultanément à la demande des touristes et des habitants à une échelle locale et transfrontalière,
  - 3.3 Maintien d'une offre commerciale diversifiée, qualitative et adaptée limitant la tertiarisation et résidentialisation,
  - 3.4 Accompagnement de la transition écologique du centre-ville et des commerces locaux en tant qu'acteurs de la transition sur le territoire.
- 

## **4. Renforcement de l'accessibilité, de la proximité, de la mixité sociale et de la sécurité en centre-ville**

- 4.1 Encouragement aux déplacements doux et actifs et adaptation des aménagements de la ville (Plan Mobilité Territoriale - PMT / Plan de Mobilité Douce communal – PMDC),
- 4.2 Soutien de modèles d'économies sociales et solidaires inclusifs, permettant de lutter contre la précarité et les violences,
- 4.3 Mise en œuvre d'une politique événementielle accessible à tous les publics et respectueuse des enjeux de développement durable mêlant sport et vie associative.



## **5. Transitions, sobriété énergétique, soutenabilité, résilience : vers une réponse aux besoins essentiels et vitaux des habitants dans le respect des limites planétaires**

5.1 Conforter et déployer une stratégie environnementale de gestion et de préservation des ressources et de la biodiversité,

5.2 Favoriser les circuits courts et de l'agriculture locale,

5.3 Améliorer la sobriété énergétique et favoriser la décarbonation des activités : déploiement de réseaux urbains collectifs avec des énergies décarbonées via des ressources locales (sobriété, mixité énergétique...),

5.4 Améliorer plus largement la résilience du territoire et des services publics (sur l'énergie, l'alimentation, la santé, les transports, le logement).